

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1039<sup>e</sup> séance, tenue le mardi 10 mai 2011,  
à 14 heures, à la salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry

---

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante, Mme Hélène David; les doyens : M. Christian Blanchette, M. Jean-Claude Breton, M. Sylvain Caron, M. Roch Chouinard, M. Raymond Lalande; M. Pierre Moreau, Mme Louise Poirier, M. Gilles Trudeau; la représentante de l'École HEC Montréal, Mme Louise Côté; le représentant de l'École Polytechnique, M. Jean Dansereau (en l'absence de M. Pierre G. Lafleur); les membres nommés par le Conseil de l'Université : le directeur de la Direction générale des bibliothèques, M. Richard Dumont; le directeur de l'École d'optométrie, M. Jacques Gresset; le directeur du Département de kinésiologie, M. François Prince; un officier de la FESP, M. Richard Patry; des officiers de la FAS, Mme Jane Jenson, Mme Tania Saba; le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle, M. Jean-Pierre Blondin; les étudiants : M. Philippe Cambron, Mme Maude Marquis-Bissonnette, M. Robert Martin; un chargé de cours : M. Najib Lairini; un observateur : M. Pierre Chenard

INVITÉS : M. Jean Dansereau, directeur adjoint, Direction des études supérieures, et M. Guy Marleau, directeur de l'Institut de génie nucléaire, de l'École Polytechnique (pour la délibération CE-1039-5);  
M. Olivier Asselin, professeur agrégé, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la FAS (pour la délibération CE-1039-6.1)

ABSENTS : le recteur, M. Guy Breton; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable, Mme Louise Béliveau; la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Mme Anne-Marie Boisvert; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau; le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert; le vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés, M. Donat J. Taddeo; les doyens : M. Gérard Boismenu, M. Michel Carrier, M. Giovanni De Paoli, Mme Francine Girard, M. Gilles Lavigne; le représentant de l'École Polytechnique, M. Pierre G. Lafleur; les membres nommés par l'Assemblée universitaire : M. Frédéric Bouchard, M. Yves Langelier, M. Michel Sarra-Bournet, M. Samir Saul; les membres nommés par le Conseil de l'Université : un officier de la Faculté de médecine, M. André Ferron; un officier de la FAS, M. Laurent J. Lewis; un substitut au chargé de cours, M. Michel Savage; des observateurs : M. André Dufresne, M. Yvon Pinel, M. Jean-Louis Richer

PRÉSIDENT : la vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante, Mme Hélène David

SECRÉTAIRE : le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

JOURNALISTE *FORUM* : M. Mathieu-Robert Sauvé

---

Le secrétaire général signale la fin du mandat, au 31 mai prochain, de M. Jacques Gresset, comme directeur de l'École d'optométrie, ainsi que la fin du mandat, au 31 mai prochain, de M. Raymond Lalande, comme doyen (administrateur) de la Faculté de médecine.

M. Philippe Cambron (étudiant au Département de physique de la FAS et coordonnateur aux affaires académiques à la FAÉCUM) et Mme Maude Marquis Bissonnette (étudiante au Département de science politique de la FAS et coordonnatrice aux affaires universitaires à la FAECUM) ont été désignés membres étudiants à la Commission des études (le processus de nomination par le Conseil de l'Université sera complété prochainement).

CE-1039-1

ORDRE DU JOUR

CE-1039-1

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1038<sup>e</sup> séance tenue le 19 avril 2011
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. Rapports de la Sous-commission des études supérieures
  - 5.1 École Polytechnique
    - Abolition du programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie informatique, option *Systèmes informatiques*, et abolition du Microprogramme en Multimédia, du Microprogramme en Réseautique et du Microprogramme en Sécurité du logiciel

- 5.2 École Polytechnique
  - Abolition des cinq programmes de D.E.S.S. en développement durable, et création d'un programme de D.E.S.S. en développement durable, options *Conception et fabrication durables, Énergie et développement durable, Génie de l'environnement, Résilience organisationnelle, Procédés et environnement*
- 5.3 École Polytechnique
  - Création de 5 options en développement durable [*Conception et fabrication durables, Énergie et développement durable, Génie de l'environnement, Résilience organisationnelle, Procédés et environnement*] dans les programmes existants de Maîtrise concernés
- 5.4 École Polytechnique
  - Création d'une option *Génie nucléaire* au programme de Maîtrise-recherche en génie énergétique, et au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie énergétique
- 6. Rapports de la Sous-commission du premier cycle
  - 6.1 Faculté des arts et des sciences—Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
    - Création d'un programme de Mineure en études du jeu vidéo
- 7. Affaires diverses
- 8. Prochaine séance
- 9. Clôture de la séance

CE-1039-2

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1038<sup>e</sup> SÉANCE

CE-1039-2

La modification suivante est apportée au procès-verbal mentionné : à la page 12, au troisième paragraphe, la première phrase se lira comme suit : « Mme Saba précise qu'il sera impossible de cumuler ces deux stages, car chacun comporte 9 crédits alors que le bloc de cours comporte un maximum de 12 crédits ».

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1038<sup>e</sup> séance tenue le 19 avril 2011, tel que modifié.

CE-1039-3

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

CE-1039-3

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1038<sup>e</sup> séance du 19 avril dernier; le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

Relativement au nouveau protocole d'évaluation périodique des programmes d'études (CE-1038-5), la présidente, Mme Hélène David, présente quelques éléments d'information, notamment sur la pertinence qu'il y a eu de revoir le processus afin de le rendre plus fluide tout en bénéficiant de l'expérience acquise dans l'application du processus d'évaluation. Les doyens seront prochainement invités à proposer un calendrier d'évaluation des programmes.

CE-1039-4

INFORMATION ET QUESTIONS

CE-1039-4

CE-1039-4.1

Vice-rectorat aux affaires académiques

CE-1039-4.1

Mme Hélène David mentionne que le comité des affaires académiques—CAA du Vice-rectorat aux affaires académiques tiendra prochainement une réunion intensive, au cours de laquelle il prévoit identifier les grands dossiers qui seront traités par le vice-rectorat au cours de la prochaine année. Parmi les sujets qui seront abordés figurent l'évaluation des programmes, la formation à distance, la formation en ligne, la planification des activités coordonnées par le vice-rectorat avec le vice-rectorat aux affaires étudiantes et au développement durable.

Mme David fait part d'information relativement à deux voyages qu'elle a effectué, l'un en Turquie, dans le cadre des activités du Quality Network for Universities du Conference Board of

Canada, et l'autre, à Paris, en lien avec des démarches en vue de la participation de l'Université au Forum francophone international, qui aura lieu cet été, à Québec.

CE-1039-4.2      Résultats des admissions et des inscriptions

CE-1039-4.2

M. Pierre Chenard présente des éléments d'information relatifs aux résultats des admissions et des inscriptions. Les données relatives aux décisions et aux offres d'admission restent équilibrées en regard des données précédentes; la même situation est observée dans le traitement des demandes d'admission par des candidats étrangers. Dans le cadre du traitement des dossiers d'admission, une attention particulière porte sur les programmes en aménagement, en psychoéducation et en science politique, et sur le programme de Baccalauréat 120 crédits de la FAS, ainsi que pour les programmes qui seront donnés au Campus de Laval. Comparativement à des données récentes portant sur les résultats des universités québécoises, les données de l'Université relatives à des demandes d'admission présentent une augmentation d'une proportion de 9 % par rapport à l'année précédente, alors que les résultats relatifs à l'ensemble des autres universités présentent des résultats comparables à ceux de l'année précédente. Les résultats relatifs aux inscriptions au trimestre d'été 2011 présentent une augmentation d'une proportion de 4 % comparativement à l'année précédente; l'augmentation des inscriptions pour ce trimestre peut être observée dans plusieurs Facultés. M. Chenard mentionne que les mesures nécessaires ont été prises pour pallier à la fermeture, pour rénovations, du Pavillon 3200 Jean-Brillant.

M. Roch Chouinard mentionne que le traitement des dossiers d'admission et d'inscription dans des programmes d'études supérieures suit son cours et que les processus respectent les délais habituels.

CE-1039-5      RAPPORTS DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

CE-1039-5

Le vice-recteur adjoint aux études supérieures et doyen de la FESP, M. Roch Chouinard, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 à 5.4.

La Commission reçoit M. Jean Dansereau, directeur adjoint à la Direction des études supérieures de l'École Polytechnique, pour la présentation des projets inscrits aux points 5.1 à 5.4, ainsi que M. Guy Marleau, directeur de l'Institut de génie nucléaire de l'École Polytechnique, pour la présentation du projet inscrit au point 5.4.

CE-1039-5.1      École Polytechnique

CE-1039-5.1

- Abolition du programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie informatique, option *Systèmes informatiques*, et abolition du Microprogramme en Multimédia, du Microprogramme en Réseautique et du Microprogramme en Sécurité du logiciel

---

A-33/1039<sup>e</sup>/823

L'abolition du programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie informatique, option *Systèmes informatiques*, et l'abolition du Microprogramme en Multimédia, du Microprogramme en Réseautique et du Microprogramme en Sécurité du logiciel, ont été envisagées en raison du faible niveau d'attraction que ces programmes exercent en regard des clientèles visées. Ces offres de formation ont été créées au moment où l'École ne disposait pas de département en génie informatique; à ce moment, des options étaient établies dans le cadre de programmes de génie électrique. Considérant l'évolution de l'offre de formation en génie informatique —dont l'établissement d'un programme de maîtrise, il n'y a plus lieu de maintenir ces programmes. La présentation reporte au document A-33/1039<sup>e</sup>/823.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve l'abolition du programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie informatique, option *Systèmes informatiques*, et l'abolition du Microprogramme en Multimédia, du Microprogramme en Réseautique et du Microprogramme en Sécurité du logiciel, à l'École Polytechnique, conformément au document A-33/1039<sup>o</sup>/823.

CE-1039-5.2      École Polytechnique      CE-1039-5.2  
- Abolition des cinq programmes de D.E.S.S. en développement durable, et création d'un programme de D.E.S.S. en développement durable, options *Conception et fabrication durables, Énergie et développement durable, Génie de l'environnement, Résilience organisationnelle, Procédés et environnement*

---

A-33/1039<sup>o</sup>/824

Le projet mentionné en rubrique propose l'abolition de cinq programmes de D.E.S.S. thématiques en développement durable, lesquels seront remplacés par des options établies dans le cadre d'un nouveau programme de D.E.S.S. en développement durable, soit les options *Conception et fabrication durables, Énergie et développement durable, Génie de l'environnement, Procédés et environnement*, et *Résilience organisationnelle*. Cette modalité permettra d'assurer une meilleure cohésion de la structure du programme et donnera lieu à une mise à jour de l'offre de cours des cinq thématiques. Chaque option comporte un module de cours obligatoires et un module de spécialisation; chacun des modules comporte 15 crédits. Les options créées seront également intégrées aux programmes de Maîtrise (projet inscrit au point 5.3 suivant), et l'option suivie par l'étudiant sera mentionnée sur le diplôme. La présentation reportée au document A-33/1039<sup>o</sup>/824, lequel décrit le contexte et la justification du projet, et présente les tableaux relatifs à la structure, au règlement pédagogique et au répertoire de cours du programme.

Mme Jane Jenson félicite l'École pour le projet présenté. Elle mentionne que les programmes en développement durable présentés aujourd'hui par l'École Polytechnique pourraient servir comme modèles pour les Facultés concernées par ce domaine.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve l'abolition des cinq programmes de D.E.S.S. en développement durable, et la création d'un programme de D.E.S.S. en développement durable, options *Conception et fabrication durables, Énergie et développement durable, Génie de l'environnement, Résilience organisationnelle, Procédés et environnement*, à l'École Polytechnique, conformément au document A-33/1039<sup>o</sup>/824.

CE-1039-5.3      École Polytechnique      CE-1039-5.3  
- Création de 5 options en développement durable [*Conception et fabrication durables, Énergie et développement durable, Génie de l'environnement, Résilience organisationnelle, Procédés et environnement*] dans les programmes existants de Maîtrise concernés

---

A-33/1039<sup>o</sup>/825

Le projet mentionné en rubrique se pose en lien avec le projet inscrit au point 5.2 précédent, et propose l'introduction des options créées pour le nouveau programme de D.E.S.S. dans des programmes de Maîtrise. Ainsi, l'option *Génie de l'environnement* sera intégrée au programme de

Maîtrise (ou DESS modulaire) en génie civil; les options *Énergie et développement durable* et *Procédés et environnement* seront intégrées au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie chimique; l'option *Résilience organisationnelle* sera intégrée au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie industriel; l'option *Conception et fabrication durables* sera intégrée au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie mécanique; l'option *Génie nucléaire* sera intégrée au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie énergétique. Chaque option comprendra les éléments du programme de D.E.S.S. (un module de cours obligatoires de 15 crédits et un module de spécialisation de 15 crédits), auxquels s'ajoute un troisième module d'intégration, comportant également 15 crédits. Ce module permettra à l'étudiant de choisir un projet de maîtrise (de 6 à 15 crédits), un stage (de 0 à 12 crédits) et / ou des cours (de 0 à 9 crédits). Des réaménagements sont apportés à la banque de cours, en fonction des objectifs de la réforme du programme (créations, modifications, mises à jour, etc.). La présentation reporte au document A-33/1039<sup>o</sup>/825, lequel décrit le contexte et la justification du projet, et présente les tableaux relatifs à la structure, au règlement pédagogique et au répertoire de cours du programme.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création de 5 options en développement durable [*Conception et fabrication durables*, *Énergie et développement durable*, *Génie de l'environnement*, *Résilience organisationnelle*, *Procédés et environnement*], dans les programmes existants de Maîtrise concernés, à l'École Polytechnique, conformément au document A-33/1039<sup>o</sup>/825.

CE-1039-5.4      École Polytechnique      CE-1039-5.4  
- Création d'une option *Génie nucléaire* au programme de Maîtrise-recherche en génie énergétique, et au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie énergétique

---

A-33/1039<sup>o</sup>/826

La Commission reçoit M. Guy Marleau, directeur de l'Institut de génie nucléaire de l'École Polytechnique.

Le projet relatif à la création d'une option *Génie nucléaire* au programme de Maîtrise-recherche en génie énergétique et au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie énergétique vise à concrétiser l'état actuel des activités du Département, dans la mesure où le programme actuel de Maîtrise (cours et recherche) en génie énergétique se trouve dominé par la spécialisation en génie nucléaire. La création de l'option *Génie nucléaire* permettra également d'accentuer la visibilité de la formation en génie nucléaire au niveau du programme de maîtrise, et de mieux distinguer le volet génie nucléaire du volet génie énergétique. La présentation reporte au document A-33/1039<sup>o</sup>/826, lequel décrit le contexte et la justification du projet, et présente les tableaux relatifs à la structure, au règlement pédagogique et au répertoire de cours du programme.

M. Raymond Lalande s'informant si, dans le cadre du développement de l'Institut de génie énergétique, des intérêts de formation et des expertises ont porté sur des énergies alternatives, autres que l'énergie nucléaire, M. Marleau indique qu'au cours des années, on a observé un intérêt pour des énergies alternatives dans divers départements. Le projet présenté vise à restructurer le volet relatif à l'énergie nucléaire de manière à intégrer ce volet à la formation des étudiants des différents programmes.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'une option *Génie nucléaire* au programme de Maîtrise-recherche en génie énergétique, et au programme de Maîtrise (ou D.E.S.S.) modulaire en génie énergétique, à l'École Polytechnique, conformément au document A-33/1039<sup>o</sup>/826.

La Commission remercie M. Marleau pour sa présentation; celui-ci quitte la séance.

CE-1039-6                      RAPPORTS DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE                      CE-1039-6

Le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle, M. Jean-Pierre Blondin, fait une présentation générale du projet inscrit au point 6.1.

La vice-doyenne aux études de premier cycle de la FAS, Mme Tania Saba, présente le projet inscrit au point 6.1; pour cette présentation, la Commission reçoit M. Olivier Asselin, professeur agrégé au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques.

CE-1039-6.1                      Faculté des arts et des sciences—Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques                      CE-1039-6.1  
-    Création d'un programme de Mineure en études du jeu vidéo

---

A-33/1039<sup>o</sup>/827, 827.1

La Commission reçoit M. Olivier Asselin, professeur agrégé au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la FAS.

La création d'un programme de Mineure en études du jeu vidéo se pose en fonction des développements importants dans ce domaine au cours des dernières années, développements qui entraînent des besoins nouveaux non seulement dans la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie du jeu vidéo, mais également dans la formation de commentateurs compétents (milieu culturel, médias) et de spécialistes (professionnels, institutions de conservation et de diffusion, milieu de l'éducation, milieu de l'enseignement et de la recherche universitaires). Le programme proposé permettra de définir une offre de formation qui couvre les contenus critiques, théoriques et historiques du jeu vidéo, et constituera une première proposition de formation dans ce domaine, tant au Québec qu'au Canada. Le Secteur des études cinématographiques du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques apparaît bien positionné pour le développement d'offres de formation dans ce domaine, considérant, notamment, les nombreuses expertises d'enseignement et de recherche présentes au Département, qui ont engagé, au cours des dernières années, une réflexion importante sur la culture numérique et qui ont développé des contenus de formation et de recherche en études du jeu vidéo, tant dans le cadre de programmes de premier cycle que de programmes des cycles des études supérieures.

La structure du programme totalise 30 crédits, répartis selon 12 crédits de cours obligatoires (bloc A—*Cours fondamentaux*), 15 crédits de cours à option (bloc B—*Approches spécifiques*, et bloc C—*Ouvertures au cinéma*), et trois crédits de cours au choix. Six cours sont créés spécifiquement pour le programme (nouveau sigle de cours JEU). Les objectifs du programme proposent une formation de base portant sur l'esthétique, l'histoire et la théorie du jeu vidéo aux étudiants qui souhaitent travailler dans les médias, dans l'enseignement ou dans la recherche savante; le programme pourra également constituer un complément de formation pour les personnes œuvrant dans l'industrie du jeu vidéo. Les objectifs spécifiques portent sur : l'acquisition des connaissances générales sur l'esthétique, les genres et l'histoire du jeu vidéo, et sur ses spécificités en regard d'autres pratiques apparentées et, plus particulièrement, du cinéma; l'étude des principales théories et approches critiques du jeu vidéo; l'ouverture à un dialogue interdisciplinaire avec les études cinématographiques et avec d'autres disciplines qui ont des objets ou des approches apparentés (littérature, communication, sociologie, etc.); la familiarisation avec les outils de recherche et d'analyse, ainsi qu'avec les méthodologies de recherche. La préparation du projet a tenu compte des combinaisons du programme proposé avec d'autres programmes de Mineure ou de Majeure (dont les disciplines de la littérature, de la littérature comparée, de l'informatique, de la sociologie, etc.), des débouchés professionnels, et de la valeur ajoutée que ce programme pourra constituer en regard de la poursuite d'études aux cycles supérieurs. Les clientèles visées par ce programme proviennent des milieux professionnels, du milieu des études cinématographiques ainsi que des cégeps et collèges, dans lesquels plusieurs offres de formation existent dans des domaines liés à la culture numérique.

Dans le cadre de la préparation du projet de programme, un sondage a été réalisé en vue de l'identification des besoins de formation dans ce domaine et de l'intérêt pour cette offre de formation. La présentation reportée au document A-33/1039<sup>e</sup>/827, lequel présente le contexte et la justification du projet, ainsi que les tableaux relatifs à la structure, au règlement et au répertoire de cours du programme proposé.

M. Gilles Trudeau signale l'intérêt présenté par le programme proposé. Considérant les différentes problématiques pouvant être liées au jeu vidéo et de l'aspect sociétal de ces problématiques (dont l'addiction), M. Trudeau estime que des contenus de formation en éthique ou en psychologie devraient, éventuellement, être intégrés au programme, notamment afin de favoriser le développement de l'approche critique dès l'étape de la formation de base.

M. Olivier Asselin convient de la remarque présentée. Il précise que le programme proposé constituant une première offre de formation de premier cycle dans ce domaine, il retient principalement les contenus de formation de base. L'ajout de contenus de formation sur diverses problématiques associées au jeu vidéo peut, par ailleurs, être envisagé dans le cadre de développements ultérieurs. M. Asselin explique que la réflexion critique sur le jeu vidéo, développée, notamment, au niveau des études supérieures, couvre divers points de vue et aspects, tant esthétiques, historiques, sociologiques, psychologiques ou éthiques; ces problématiques se trouvent déjà très documentées. Le développement fulgurant des études du jeu vidéo nécessite maintenant de définir une offre de formation de base au niveau des études de premier cycle. La proposition d'un programme de Mineure permet toutefois d'aborder les problématiques mentionnées, en jumelant le programme avec un programme de Majeure ou avec deux programmes de Mineure dans des domaines qui examinent ces problématiques.

M. Sylvain Caron félicite le Département pour le projet présenté. Il mentionne que l'approche complémentaire du programme proposé pourra être appliquée en combinaison avec des programmes de la Faculté de musique, dont les programmes de Mineure *Musique, arts et société*, de Mineure et de Majeure en musiques numériques, et de l'option *Musiques de film et multimédia* de la maîtrise. M. Caron mentionne la possibilité pour Faculté de musique de collaborer à des développements d'offres de formation, notamment en histoire de la musique du jeu vidéo.

M. Asselin signale que le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques a développé plusieurs collaborations avec la Faculté de musique. À cette étape du développement de l'offre de formation en études du jeu vidéo, le cadre d'un programme de Mineure apparaît contraignant; des collaborations pourront être envisagées dans des développements ultérieurs, par exemple, dans l'éventualité de l'établissement d'un programme de Majeure.

Se reportant à l'intervention de M. Trudeau, M. Jean Dansereau signale la pertinence qu'il y aurait d'intégrer un cours d'éthique au programme proposé. M. Asselin prend note de la remarque, précisant que l'on pourra en tenir compte dans des développements ultérieurs.

Mme Hélène David observe que les interventions présentées témoignent de l'intérêt et de l'importance du projet proposé, dans la mesure où celui-ci permet d'envisager plusieurs développements. Le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques a déjà développé plusieurs collaborations avec d'autres Départements de la FAS et avec d'autres Facultés, dont la Faculté de musique. Considérant le potentiel de développement lié aux études du jeu vidéo et de la culture numérique, et considérant les diverses ouvertures qui ont été évoquées (sociologie, psychologie, histoire, éthique, etc.), elle invite le Département à explorer les développements et les collaborations possibles; ainsi, par exemple, aux domaines déjà mentionnés, on peut ajouter les sciences de l'éducation, le droit et la kinésiologie. De plus, ces développements pourraient être envisagés dans une perspective institutionnelle qui marquerait l'expertise et le positionnement de l'Université dans ces domaines.

M. Asselin prend note de la remarque présentée, et en fera part au responsable de programme. M. Asselin souhaite remercier la Sous-commission du premier cycle et la Commission des études l'attention portée au projet présenté, ainsi que Mme Tania Saba, vice-doyenne aux études

de premier cycle de la FAS, et M. François Courchesne, vice-doyen à la planification de la FAS, pour leur appui au projet.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un programme de Mineure en études du jeu vidéo —comportant la création du sigle de cours JEU—, au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document A-33/1039<sup>o</sup>/827.

La Commission remercie M. Asselin pour sa présentation; celui-ci quitte la séance.

CE-1039-7            AFFAIRES DIVERSES            CE-1039-7

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1039-8            PROCHAINE SÉANCE            CE-1039-8

La prochaine séance aura lieu le mardi 7 juin 2011, à 14 heures.

CE-1039-9            CLÔTURE DE LA SÉANCE            CE-1039-9

La séance est levée à 15 heures 25.

Adopté à l'unanimité tel que modifié, le 7 juin 2011 – délibération CE-1040-2

La présidente

Le secrétaire

Hélène David

Alexandre Chabot